



Traité Erkhin

Michna 4 - Chapitre 6

הִיָּה לוֹ מִיֵּן אֶחָד מִרְבָּה וּמִיֵּן אֶחָד מֵעֵט,
אֵין אוֹמְרִים לוֹ לְמַכֵּר מִן הַמְרַבָּה וּלְקַח לוֹ מִן הַמְעֵט,
אֶלָּא נוֹתְנִין לוֹ שְׁנֵי מִיֵּינִין מִן הַמְרַבָּה,
וְכָל נְשִׂישׁ לוֹ מִן הַמְעֵט.
הַמְקַדִּישׁ אֶת גְּכָסָיו,
מֵעַלִּין לוֹ אֶת תְּפִלּוֹ:

Si quelqu'un possède plusieurs [outils d']un type et peu d'[outils d']un [autre] type, [par exemple trois herminettes et une scie], il [ne peut] pas dire [au trésorier] de vendre [un outil] du [type dont il en possède plusieurs et de lui] acheter un seul outil du [type dont il a] peu. Au lieu de cela, [le trésorier] lui donne deux [outils] du type [dont il en a] beaucoup et [il conserve] tout ce qu'il a du [type dont il en a] peu. [Contrairement à celui dont les biens sont repris pour payer les estimations de] celui qui consacre [tous] ses biens, [le trésorier] prend ses téfilines, [car ils sont compris dans la catégorie de tous ses biens].



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions